

Objet : Révision du PLU – Choix de l’urbaniste

L'an deux mille dix et le douze janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 6 janvier 2010

Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Daphné GAULT, Eric CLO, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Franck DENOLLY.

Mesdames : Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET.

Absents : Sylviane MONNOT, Pierre GUILLET, Michel RODEL

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS.

Pouvoir de Pierre GUILLET à Didier GERIN

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Annick MOURARET

Pouvoir de Michel RODEL à Franck DENOLLY

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la commission d’appel d’offres qui s’est réunie le 18 décembre 2009 pour procéder au dépouillement et à l’enregistrer des trois offres reçues concernant des propositions de services pour la révision du Plan Local d’Urbanisme.

Les offres ont été classées selon trois critères :

- le montant de l’offre,
- qualité de l’offre,
- les références du cabinet.

La CAO propose de retenir le cabinet URBA 2 P, SELARL d’Architecte pour un montant de 26 000 €uros HT, qui est le mieux disant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents

- **Confirme le choix proposé par la Commission d’Appel d’Offres,**
- **Retient le cabinet URBA 2 P, SELARL d’Architecte de COGNY (Rhône) et lui confie la révision du Plan Local d’Urbanisme pour un montant de 26 000 €uros HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette mission.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
P. BARRAUD